

COMPTE - RENDU DU CONSEIL DE L'IAE

11 octobre 2021

Membres du conseil présents :

- Collège A : VILLESEQUE-DUBUS Fabienne - PEYPOCH Nicolas - BRIEC Walter
- Collège B : GONCALVES Olga - LIANG Qibin
- Collège C - BIATSS : MEYRIEU Magali - MERCADER Setti
- Collège D - Usagers : BELTRAN Caroline - HEUSSLER Bertrand - NAUD
Kassandra - TAURIGNAN Marine
- Collège des personnalités extérieures : MELIDONIS Alexis - ZERBIB Pascal

Membres ayant donné procuration :

- BOTTI Laurent à LIANG Qibin
- PORTELLA Pascale à MELIDONIS Alexis

Membres assistant de droit à titre consultatif ou membres invités :

- MANNARINI M.- Directeur de l'IAE
- COMMANDRE M.- Directrice de l'antenne de Mende (visioconférence)
- CAVAIGNAC Laurent, Vice-Président Insertion Professionnelle pour AUGUET
Yvan
- PELLEGRIN N.- Responsable administrative de l'IAE
- CANTIER MN - Secrétaire de séance

Membre excusé :

- CASTRO Emmanuel

La séance plénière est ouverte est à 18 h 00.

15 membres du Conseil sont présents ou représentés, le quorum est atteint

1. Approbation du PV du conseil plénier du 13 septembre 2021

- Le PV du conseil du 13 septembre est approuvé à l'unanimité.

2. Composition des jurys d'examens pour les diplômes nationaux 2021/2022 Perpignan et Mende

Les jurys d'examens sont composés pour chaque formation d'un président et d'un vice-président nommés par le président de l'UPVD et d'au moins trois membres dont au moins deux enseignants-chercheurs. Ces compositions doivent être affichées au moins 15 jours avant le début des épreuves.

Pour les licences professionnelles, le jury doit comprendre au moins un quart et au plus la moitié de professionnels des secteurs concernés par la licence professionnelle.

- Les jurys d'examens proposés sont approuvés à l'unanimité

3. Composition des jurys d'examens pour les diplômes universitaires 2021/2022

- Les jurys d'examens sont approuvés à l'unanimité

4. Définition de critères pour le prêt d'ordinateur aux étudiants ayant peu de moyens financiers

N. PELLEGRIN indique que durant les périodes de confinement la région a mis à disposition de l'UPVD des ordinateurs portable à destination des étudiants pour faire face à la fracture numérique. L'IAE en a 26, tous ont été prêtés aux étudiants durant les différentes périodes de confinement et d'examen à distance.

Avec la situation revenue à la normale, et afin de faire profiter de ce dispositif le plus grand nombre d'étudiants en difficulté, il est apparu important de voter ou au moins demander son avis au conseil, sur les critères retenus par les services de l'IAE pour prêter ces ordinateurs : priorité aux étudiants boursiers, en formation initiale et limite du prêt à la durée du semestre durant lequel le prêt a lieu. Après discussion, il est précisé que si des ordinateurs sont disponibles, le prêt pourra être prolongé. Le dispositif est expérimental et pourra être redéfini à la rentrée prochaine.

- Les critères pour le prêt d'ordinateur aux étudiants sont approuvés à l'unanimité.

5. Conventions et collaborations pédagogiques

Convention IEFT – DU EST et DU MITH

La convention précédente arrive à son terme, il est donc nécessaire de voter son renouvellement pour un an. Cette convention qui existe depuis plusieurs années offre un complément de cursus aux étudiants inscrits chez le partenaire dans le secteur du tourisme.

La convention est votée à l'unanimité.

Convention Ecole des Mines d'Albi

Cette convention concerne le Master Management des transitions à Mende. Mme. COMMANDRE précise que conformément aux habitudes de l'école des Mines, les interventions de Mme LALAU seront réglées sur facture au même taux horaire qu'un vacataire.

Pour N. PELLEGRIN un suivi budgétaire rigoureux est nécessaire afin de ne pas prévoir la dépense à la fois en heures complémentaires et en rémunération sur facture d'intervenants, mais il n'y a pas de raison de ne pas y recourir.

Pour M. MANNARINI, ce procédé régulièrement utilisé dans les écoles privées ou certaines universités permet à des d'intervenants de qualité, appartenant à des structures renommées, d'éviter la procédure complexe de recrutement des vacataires.

- La convention est approuvée à l'unanimité

- **Convention FNEGE**

Cette convention permet à l'IAE d'organiser chaque année, impérativement en présentiel, 2 sessions d'examen aux mois de mars et mai de « Score IAE message ».

Cet examen n'est pas obligatoire pour s'inscrire à Perpignan, mais il est exigé par certains IAE pour intégrer la 2^{ème} et 3^{ème} année de licence et 1^{ère} et 2^{ème} année de Master. Les compétences des futurs managers sont évaluées dans 4 domaines fondamentaux ; les étudiants obtiennent « un score ».

L'IAE de Perpignan étant centre d'examen, les étudiants n'ont pas à se déplacer à Montpellier, Toulouse à leurs frais. Une partie du coût de l'organisation est pris en charge par le réseau des IAE, les frais d'inscription pour les étudiants s'élèvent à 30 €.

- La convention est approuvée à l'unanimité.

- **Avenant Henan**

L'accord-cadre de cette convention existe depuis 2014. Avec cet avenant le partenariat démarrera en septembre 2023 pour une durée de 5 ans minimum. La particularité est que les étudiants du Master Tourisme auront la possibilité d'effectuer un semestre ou 1 année de mobilité.

- L'avenant est approuvé à l'unanimité.

- **Convention SARL ORHA**

M.MANNARINI présente le DU G2PNE « Gestion des Ports de Plaisance, Nautisme fluvial et Environnemental ». La demande du DU émane de l'Union des Villes Portuaires de l'Occitanie. Les principaux partenaires sont le SFCA, Port Camargue, l'IAE, le Campus des Métiers du Nautisme du département (lycée de Canet). La subvention de la région s'élève à 30 000 €. Ce DU s'adresse à des personnes en activité ou demandeurs d'emploi. Il se déroule sur une année civile pour des raisons d'activités du secteur. Les cours ont lieu une semaine par mois de janvier à mars puis de octobre à décembre. De mars à octobre, soit les stagiaires effectuent un stage, soit ils reviennent dans leur port d'attache pour reprendre leur activité professionnelle.

Pour la 2^{ème} promotion qui débutera en janvier 2022, il a été demandé d'apporter un caractère innovant à ce DU. C'est pourquoi l'aspect environnemental sera davantage développé ainsi que la partie innovation transition numérique de bord, ce qui a été apprécié par la région qui augmente la subvention de 9000 €.

La SARL ORHA est un organisme d'ingénierie de compétences qui travaille déjà avec le SFCA.

Ce partenariat va nous permettre de mettre en place un référentiel de compétences, et toute une panoplie d'outils pour travailler en collaboration avec tous les acteurs du DU ; enseignants statutaires ou professionnels, stagiaires, entreprises, SFCA etc..... Il nous permettra aussi de travailler de manière proche avec les entreprises en recrutant des stagiaires avec un profil qui colle le mieux avec la réalité du terrain.

Ce partenariat n'aura pas d'incidence financière importante pour l'IAE et les cours seront dispensés par des spécialistes connaissant parfaitement le domaine de la gestion des ports de plaisance.

- La convention est approuvée à l'unanimité.

- **Renouvellement de la demande de subvention au Conseil Régional pour le DUG2PNE**

Le dispositif Innov'Emploi Expérimentation se déroule pour cette première opération sur 2 sites ; Canet en Roussillon de janvier à mars et Port Camargue d'octobre à décembre. Compte tenu du succès de cette formation des cours auront également lieu à Fréjus l'année prochaine.

Le coût total prévisionnel de la 2^{ème} l'opération est de 56 000 € avec une participation de la région de 39000 €.

- Le renouvellement de la demande de subvention est approuvé à l'unanimité.

- **Partenariat avec la Banque Populaire du Sud**

O. GONCALVES présente le bilan de la 1^{ère} année ; 16 collaborateurs de la BPS ont suivi cette formation qualifiante basée sur la licence professionnelle « Assurance, Banque, Finance ».

Des modules de formations sont proposés afin de permettre aux collaborateurs de la BPS d'augmenter leurs compétences et d'inscrire ces modules dans une logique de VAE. La VAE permet aux participants de valider un niveau bac +3.

Le jury de la VAE est souverain, il ne suffit pas de suivre cette formation pour obtenir la validation d'une VAE.

- La convention est approuvée à l'unanimité

- **Convention Gérone.**

L. BOTTI précise qu'il s'agit d'un avenant à un accord cadre existant entre l'UPVD et l'Université de Gérone. Il est apparu nécessaire de mettre à jour cet avenant par rapport à la teneur de la nouvelle formation. Cette collaboration dans le cadre du programme Transversalis qui bénéficie d'un financement par le « Feder » vise la mise en place d'une alternance transfrontalière, les étudiants pourront à la fois être inscrits à Perpignan et Gérone et suivre une alternance en France, un semestre à Perpignan et un à Gérone.

- L'avenant est approuvé à l'unanimité

Calendriers Mende

Les soutenances et les jurys d'examens doivent être décalés d'une semaine pour ces 2 formations.

- Les calendriers sont approuvés à l'unanimité.

Pour information

- Taux de sélectivité

Ce tableau vise à donner une idée du nombre de dossiers de candidature. 8258 dossiers traités, 2417 avis favorables. Il existe des disparités entre les différentes formations et il serait intéressant d'en connaître les raisons. Le sujet pourra être abordé plus précisément lors d'un prochain conseil.

- Tableaux d'indicateurs

Ces tableaux sont utiles, mais assez complexes. Le réseau des IAE et Qualicert demandent à ce qu'ils soient complétés, ce qui est fait régulièrement par domaines tout au long de l'année.

- La convention Port Camargue

Elle concrétise la délocalisation du DU G2PNE à Port Camargue.

- La 8^{ème} cérémonie de remise des diplômes des Majors et doctorants aura lieu le 26 novembre au Palais des Congrès

- Procédure d'un recrutement d'un personnel administratif Biats

Un personnel BIATSS est recruté pour renforcer l'équipe administrative. Sur les 14 candidatures reçues, 7 sont retenues et les entretiens auront lieu le 20 octobre avec la DRH en visio ou présentiel. La personne recrutée prendra ses fonctions le 04 novembre.

- Candidatures contrat-étudiant

Comme l'an passé, l'IAE a demandé un contrat étudiant. La procédure est en cours, nous avons effectué un classement suivant les critères définis. Le contrat est plutôt axé : communication, développement du site internet. Une étudiante du M2 CI est classée en première position.

- La recherche

N. PEYPOCH signale l'obtention d'une convention Cifre supplémentaire (financement doctoral). Elle sera encadrée par L. BOTTI et par le professeur DREVETON B.

- L'international

Mme ABOU FAYAD Amal du Liban est actuellement présente et intervient en Master I Tourisme.

Le professeur BEN MASSOU Si Mohamed du Maroc interviendra en Master Administration des Entreprises du 16 au 24 novembre pour un échange de pratiques professionnelles. A ce jour on ne sait pas si cette rencontre débouchera sur une convention.

La professeure Mme Ines KAHLOUL de Tunisie sera présente du 20 au 26 mars pour un échange de pratiques professionnelles si la crise sanitaire le permet.

Le président de l'IAE clôture la séance à 19 h 30.


Le Président de l'IAE
A. MELIDONIS